Odile MAURIN Toulouse, le 13 juillet 2008

6 chemin du Mirail 31100 TOULOUSE

Tél: 06 68 96 93 56 12-20h uniquement

Fax: 09 55 25 29 60

E-mail: odile.maurin@free.fr

A l'attention de : Monsieur le Président de la

République

Palais de l'Elysée 75008 PARIS

Objet: Votre courrier du 10 juillet 2008

Monsieur le président,

J'ai bien reçu votre courrier du 10 juillet me retournant mon chèque de 6,83 € à votre ordre personnel, établi lors de la manifestation du collectif Ni Pauvre, Ni Soumis midi pyrénées du 14 mai dernier.

Vos explications, les mêmes que dans votre précédent courrier du 7 avril dernier, ne m'ont toujours pas convaincu de votre réel intérêt pour les personnes en situation de handicap ou maladie invalidante. Vous parlez du devoir de notre société de garantir l'égalité mais dans les faits, nos conditions de vie sont loin de celles des personnes valides, alors que déjà nombre d'entre elles rencontre des difficultés pour survivre dans la société que vous êtes en train de nous préparer.

<u>Vous parlez d'égalité de droits dans la vie quotidienne mais il ne s'agit que de paroles et vos actes montrent le contraire.</u> En ce qui concerne la scolarisation de tous les enfants handicapés, il faudrait commencer par pérenniser les emplois d'auxiliaire de vie scolaire et permettre d'en faire un métier avec un salaire décent. De même, pour les auxiliaires de vie sociales qui interviennent à domicile.

Vous osez de nouveau prétendre que l'AAH sera revalorisé de 5 % sur l'année 2008 : MENSONGE !!!

Quand allez-vous arrêter de nous prendre pour des "cons" qui ne savent pas compter? A moins que les membres de votre gouvernement et vous mêmes soyez en délicatesse avec les mathématiques, le compte n'y est pas. Les dates de ces augmentations ne donneront qu'une augmentation de 2,4 % sur l'année 2008 soit moins que l'inflation.

Car Ni Pauvre, Ni Soumis dénonce l'aumône de 6,83 € faite aux personnes handicapées titulaires de l'AAH de 628 € par mois, revenus déjà inférieurs de 25 % au seuil de pauvreté. Sans parler des pensions d'invalidité, rentes accidents du travail et maladies professionnelles, dont le montant peut être encore inférieur et pour lesquels aucune revalorisation n'a été prévue !

Quant à votre cinquième branche de protection sociale, c'est le démantèlement annoncé des avancées obtenues avec la PCH alors même qu'elles sont insuffisantes pour un certain nombre de situations. C'est aussi la disparition de toutes les avancées sociales issues du Conseil National de la Résistance alors que dans le même temps, vous osez utiliser l'image de Guy Moquet

Demain, il y a ceux qui auront eu les moyens de s'assurer, et qui seront protégés et tous les autres, ceux qui n'ont pas les moyens qui seront sans aide.

Merci encore pour cette société que vous nous préparez où seuls auront droit de survivre les plus forts.

Ne comptez pas que nous cessions le combat !!!

Pour rappel, nos revendications : un revenu d'existence égale au SMIC brut pour toutes personnes en situation de handicap ou de maladie invalidante, ne pouvant pas ou plus travailler ! Un revenu soumis à cotisations, et cumulables avec celui du conjoint !

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Odile MAURIN

Id. Nowin)